

Mise en ligne : 9 novembre 2020.
Dernière modification : 13 octobre 2022.
www.entreprises-coloniales.fr

Les Compagnies de travailleurs étrangers (C.T.E.) en Poitou-Charentes de 1939 à juin 1940 par Alain LÉGER (2010)

www.entreprises-coloniales.fr/empire/Les_Indesirables.pdf

L'affirmation de la présence d'une bonne vingtaine de compagnies de travailleurs espagnols en Poitou-Charentes pendant la Drôle de guerre ne manque pas, de nos jours encore, de causer la surprise de nombreuses personnes, y compris érudits locaux, archivistes et autres occupants civils ou militaires d'installations qu'elles ont contribué à édifier.

Ce n'est guère étonnant puisque la presse locale, les correspondants de l'officiel Comité d'histoire de la Seconde Guerre mondiale et les historiens du dimanche les ont systématiquement ignorées depuis plus d'un demi-siècle.

Il est vrai que ces unités ont évolué dans un cadre militaire, souvent isolées des populations et qu'elles étaient assez mobiles, en sorte qu'aujourd'hui encore, on ne connaît pas toujours les dates de leur arrivée et de leur départ.

Deux listes nous donnent cependant une idée assez précise du dispositif.

La première, en date du 16 avril 1940, conservée au S.H.A.T. (Service historique de l'armée de terre) de Vincennes, a été exhumée, pour sa partie picto-charentaise, par Cécile Baudin puis par Jacques Perruchon (*Réfugiés espagnols en Charente-Maritime*, Paris, Le Croît vif, 2000, pp. 143-144, et *Camps d'internement en Poitou-Charentes et Vendée 1938-1948, ibid.*, 2003, pp. 17-21).

Une seconde liste a été établie par la Caisse nationale d'assurance vieillesse dans la circulaire n° 18/80 du 7 février 1980 (voir www.legislation.cnnav.fr).

Une synthèse de ces deux listes donne le tableau suivant :

• Charente	• Charente-Maritime	• Deux-Sèvres	• Vienne
<p>Source CNAV : 127-130^e . — Cognac (16) puis Casseneuil (47), Sainte-Livrade (47), Annecy (74). 3/114^e. — Genté (16).</p> <p>Remarque : Francis Cordet évoque deux CTE près de Cognac, la 3/114 à Genté, et la 15/121 à Polignac (?). Il ajoute, à tort, que les familles sont logées au camp des Alliers, à Angoulême (in coll., <i>Les Réfugiés pendant la Seconde Guerre mondiale</i>, Annales de la mémoire, Confolens, 1999, p. 38).</p>	<p>Source CNAV : 83^e. — Arèches (73), Deux-Sèvres, Royan, Albertville (73) 218-219^e. — La Rochelle-La Pallice (17)</p>	<p>Source CNAV : 83^e. — Arèches (73), Deux-Sèvres, Royan, Albertville (73) 132^e. — Poudrerie Deux-Sèvres (79) 152^e. — Airvault (79), Louin (79) 172-174^e. — Deux Sèvres 176^e. — Deux Sèvres</p>	<p>Source CNAV : 49-50^e. — Ternay (86) 96 à 99^e. — Migné-Auxances (86) 168^e. — Cerdon-du-Loiret (45), Vieux-Doulon (44), Availles-Limouzine (86). 169^e. — L'Isle-Jourdain (86) 171^e. — L'Isle-Jourdain (86) 195^e. — Montmorillon (86) 200^e. — Availles-Limouzine (86) 215^e. — L'Isle-Jourdain (86), Le Bois-de-l'Arreau (86), Le Vigeant (86)</p>
<p>Source SHAT : 164^e. — Cognac-Air. [? La 165^e est supposée basée à Captieux (33) alors que c'est l'ancien nom de la 3/114 de Genté]</p>	<p>Source SHAT : 173^e. — déplacée en mai - juin 1940 : de St-Loup-sur-Thouet (79) vers Corme-Écluse (construction d'un aérodrome). 9^e C.T.E (viendrait de la poudrerie de Saint-Médard-en-Jalles) à l'usine de produits chimiques de La Pallice.</p>	<p>Source SHAT : 179^e. — St-Jouin-de-Marnes : les Espagnols vivent dans des wagons aménagés. 64^e et 132^e. — Chizé et Beauvoir-sur-Niort</p>	<p>Source SHAT : 131^e et 135^e. — Montmorillon 137^e. — 4-1-1940 à Montmorillon. 16-4-1940 : Le Fauga (31) 130^e, 169^e, 171^e, 194^e, 197^e, 198^e, 199^e, 200^e, et 215^e. — Arrivées d'Argelès-sur-Mer à L'Isle-Jourdain - Availles-Limouzine entre le 11 déc. 1939 et le 12 février 1940.</p>

Pour l'histoire de la 165^e CTE ou 3/114 de Genté, voir Alain Léger, *Les Indésirables. L'histoire oubliée des Espagnols en pays charentais*, Paris, Le Croît vif, 2000.

Dans la Vienne, le site de Migné-Les-Lourdines, à quelques km au nord de Poitiers, est un ensemble de carrières souterraines qui a été exploité par l'armée à partir de la guerre de 1914-18 comme dépôt de munitions. Devant ces carrières, on construisit deux hangars de bois, abritant l'un 110, l'autre 170 femmes, qui travaillaient à remplir des gargousses en toile de Lyon avec de la poudre noire et de la poudre B à base de nitrocellulose. Le 8 décembre 1917, une gargousse s'enflamma, brûlant une ouvrière qui n'eut pas le réflexe de la jeter dans un baquet d'eau. L'incendie se propagea dans le bâtiment et fit 22 victimes. Sous l'Occupation, le site servit d'entrepôt à la Kriegsmarine. Il fut pillé à la Libération. Le site (42 hectares, 272 salles) a été abandonné par l'armée en 1989 et racheté l'année

suiuante, pour 4,4 MF, par l'Immobilier de participations mobilières et métallurgiques (groupe parisien Verger) pour y entreposer du matériel.

Le complexe du Sud-Vienne — 25.000 hectares sur les communes du Vigeant et de Saint-Martin-l'Ars —, est plus récent. Il fut aménagé de 1938 à 1940 dans le cadre de la politique de repli visant à mettre les infrastructures militaires à l'abri de l'invasion et des raids aériens ennemis. Proche des barrages hydroélectriques de Jousseau, La Roche et Charde, sur la Vienne, il était en outre facilement raccordable au réseau ferré. Une infrastructure de routes bétonnées, de réservoirs d'eau et de réseaux électriques fut construite pour desservir des ateliers de pyrotechnie (dépendant, semble-t-il, de Bourges), des ateliers d'armement (dépendant de la Manufacture d'armes de Châtellerauld) et des dépôts de munitions. Il était partiellement achevé au moment de la débâcle. Le camp de La Rye devait servir de centre d'instruction pour l'artillerie.

Une des C.T.E. d'Espagnols affectée à ce complexe, la 169^e, y serait arrivée le 11 décembre 1939 (selon Perruchon), en provenance de Sarreguemines (d'après le témoignage de José Gomariz, cité dans *Les Indésirables*).

Après l'armistice, en 1941, le camp de La Rye, situé en zone libre, reçut le 72^e régiment d'artillerie avec trois batteries hippomobiles. À en juger par un extrait d'un rapport de la Sûreté, cette unité était précocement traversée par des prurits de Résistance :

[orthographe originale respectée]

MINISTÈRE
DE L'INTÉRIEUR
=====

DIRECTION GÉNÉRALE
DE LA
SÛRETÉ NATIONALE
— o —

Commissariat Spécial
de
Montmorillon [Maurice Cardoux] ;

Poste de l'Isle-Jourdain.

N° 112

a/s personnes signalées
comme hostiles à l'ordre nouveau.

L'Isle-Jourdain, le 21 Juin 1941.
L'inspecteur de police BUCHER
détaché à L'Isle-Jourdain
à Monsieur le Commissaire spécial
à Montmorillon.

Comme suite à votre Communication verbale en date du 14 courant, concernant diverses personnes de l'Isle-Jourdain, signalées comme manifestant des sentiments hostiles à l'ordre nouveau,

j'ai l'honneur de rendre compte ci-après des résultats de l'enquête effectuée sur le compte des intéressés.

[...]

2° - RAMPENAUD [*sic* : *REMPENAUULT*], Lucien, cafetier et marchand de fromages, né le 5-6-1906 à Jaulgonne (Aisne) ; ancien maçon, affecté spécial au Camp du Vigeant, arrivé à l'Isle-Jourdain en Mars 1940. Réfugié de l'Aisne, ne cache pas sa haine contre les allemands et soutient ouvertement la cause anglaise dans ses conversations et dans son établissement. Ne milite toutefois pas en faveur de de Gaulle. Sachant l'un de ses frères prisonnier en zone occupée, il s'y est rendu, l'a fait évader et l'a ramené en zone libre pour contracter un engagement dans un régiment français. Individu nettement anglophile et peu recommandable.

[...]

4° - PAILLER, Octave, mécanicien, né le 13-12-1902 à l'Isle-Jourdain, y demeurant route de Saint.Paixent, occupé comme chauffeur à la S.C.C.I. [**SCCI-Sacita : a réalisé le gros-œuvre de la distillerie de betteraves de St-Pierre-de-Maillé.**] au Camp du Vigeant. Ne peut entendre parler de collaboration avec les allemands. A tenu récemment les propos suivants : " Si les Anglais gagnent la guerre, nous serons des poires ; si les allemands gagnent, nous serons des esclaves ; à choisir les deux, je préfère être poire qu'esclave." Aucun propos en faveur de de Gaulle et des dissidents n'a pu être relevé contre lui.

[...]

7° - En ce qui concerne les deux sous-officiers du 72^e R.A.D., il doit s'agir des nommés :

a) GABORIAUT, adjudant-chef à la 8^e Batterie, passé depuis peu dans une unité de l'Afrique du Nord.

Ce gradé a critiqué très souvent dans ses conversations l'œuvre de rénovation du Maréchal Pétain, et de la collaboration avec les allemands. À St.Martin-l'Ars, où il occupait les fonctions de chef de poste des troupes de contact, il s'est fait remarquer par ses propos désobligeants à l'égard du Maréchal et de l'amiral Darlan, en spécifiant que le général de Gaulle seul défendait [réelle]ment la cause française.

b) ROY, maréchal des Logis à la 8^e Batterie du 72^e R.A.D. qui vient d'être muté dans une unité coloniale à Oran.

Lui également laissait entendre dans ses conversations et [dans] les cafés son approbation complète pour de Gaulle et ses dissidents et critiquait surtout l'Amiral Darlan de traître comme son prédécesseur Laval.

Ces deux militaires ont quitté l'Isle-Jourdain vers le [début ?] du mois pour rejoindre leur nouvelle affectation en Afrique du Nord.

L'inspecteur spécial :
signé : Bucher

(Tiré d'une liasse de rapports de la Sûreté saisis à la Libération dans les locaux de la Milice de Montmorillon. Remerciement à René Naud (Katow), ancien chef de la police F.F.I. de la Vienne, et Jacqueline Riffaud, de l'ANACR).

À partir de 1943, le capitaine Blondel, ancien du Levant, recrute d'anciens collègues du 72^e pour former des jeunes résistants. Le 23 août 1943, ce groupe réceptionne un parachutage sur le camp de La Rye.

Le 4 septembre 1995, l'amicale des Anciens du Maquis et de la Résistance de la région de L'Isle-Jourdain a inauguré une stèle commémorant le « premier parachutage d'armes dans la Vienne », fable reprise aujourd'hui (janvier 2004) sur internet (www.jet-insertion.asso.fr). Le colonel Georges Petit, fondateur de l'Armée secrète à Montmorillon, n'a pas tardé à s'insurger contre ce « faux qu'il serait souhaitable de faire rectifier officiellement », en prétendant que le premier parachutage avait été réceptionné par lui-même, dans la nuit du 14 au 15 juillet 1943, près de Haims » (*La Nouvelle République*, 10 novembre 1995). En réalité, les premiers parachutages en Vienne ont été effectués au bénéfice de l'O.C.M., en février 1943 près de Savigny-L'Evescault, et le 7 juillet 1943 à Quinçay.

La Rye aurait ensuite servi au cantonnement de troupes allemandes et comme prison de droit commun (www.jet-insertion.asso.fr). Si troupes allemandes il y a eu, ce fut probablement pour peu de temps, peut-être au début de l'Occupation. Un autre organe a parlé de la présence de prisonniers de guerre (*Aux Écoutes du monde*, 21 septembre 1956). Le 19 mars 1949, *Le Patriote poitevin*, hebdomadaire communiste, évoque la présence de « 186 Kollabos » qui y couleraient « des jours tranquilles sans souci du ravitaillement, du logement et du travail. » *La Semaine dans la Vienne* du 13 juillet 1952, successeur du *Patriote poitevin*, annonce que le camp du Vigeant est désaffecté depuis le mois de mars.

Quelques années plus tard, la presse évoque l'arrivée d'Indochinois à La Rye.

Pourtant ils sont des nôtres, par le malheur partagé,
par le sang et par la foi
(*Aux Écoutes du monde* [Paul Lévy, dir.], 21 septembre 1956)

Les vingt-trois familles eurasiennes (150 personnes) venant de Saïgon, qui se sont installées au Vigeant, en Poitou, vont essayer de recréer sur la terre française la chaleur d'un foyer, le réconfort d'un travail qui leur permette de subvenir à leur existence et de préparer l'avenir de leurs enfants.

Ces familles sont chez nous, parce qu'elles nous sont demeurées fidèles, en dépit de cruelles traverses.

En débarquant au Vigeant, ces femmes et ces hommes ont frappé, ému même par leur air de parfaite dignité, leurs fins sourires mélancoliques.

Il est fâcheux que la France n'ait pas cru devoir leur offrir un lieu d'accueil plus aimable puisque les baraquements du Vigeant, certes transformés en logements aussi confortables que possible, ont précédemment abrité des prisonniers de guerre, puis des détenus de droit commun.

Un témoin qui suivait du regard l'entrée dans leur nouveau domaine de ces exilés qui ont du sang français dans les veines n'a pu cacher son émotion :

« Je sais, la France n'est pas riche, mais offrir à ces hommes et à ces femmes des baraquements pour tout logis après 12.000 kilomètres... et des années d'attachement, c'est indigne.

« Car, enfin, sous quelque aspect que l'on examine le drame indochinois, c'est nous qui sommes responsables.

Et il ajoutait, car ce témoin est aussi un lettré

« Un écrivain breton, Ernest Hello, lançait jadis ce message : « Dans les moments les plus vulgaires de l'histoire humaine, l'Orient et l'Occident semblent s'oublier. Dans les moments les plus solennels de l'histoire humaine, l'Orient et l'Occident se regardent. Dans les moments décisifs, l'Orient et l'Occident se touchent.

Ils sont ou devraient être des nôtres par le malheur partagé, par le sang et par la foi.

[N.B. : l'argument du « sang français » nous paraît suspect aujourd'hui. Il était fréquent à droite jusque dans les années 1930 où l'on évoquait tranquillement « le génie de la race française ». Il était plus patriotard que franchement raciste. Les mêmes reconnaissaient des vertus au « sang espagnol ». *Le Libre Poitou*, émanation de la Résistance, rebaptisé *Centre Presse* après s'être vendu au pétainiste de choc Hersant, célébrait en 1947 le gouverneur général de l'Algérie, Yves Chataigneau, « un enfant du pays, Poitevin pur sang »...].

Le 23 décembre 1956, les communistes, par la voix de *La Semaine dans la Vienne*, manifestent toujours aussi peu d'aménité pour les hôtes de La Rye :

L'ISLE-JOURDAIN

Pas de restrictions
pour le camp
du Vigeant

TOUS LES DIMANCHES MATIN, deux cars viennent chercher les Eurasiens du Vigeant pour les amener à la messe, puis les remmènent — puis vont les chercher l'après-midi pour les emmener au spectacle. L'essence ne manque pas [elle était alors rationnée pour cause d'expédition de Suez].

LA PRESSE LOCALE AVAIT TENTÉ d'apitoyer la population sur ces « réfugiés », soi-disant de « pauvres travailleurs qui ne demandaient qu'à vivre de leur labeur, etc. » Or les paysans et ouvriers du canton de L'Isle ont pu constater que ces « travailleurs » n'aimaient pas beaucoup le travail ! Appareil de photo en bandoulière, ils préfèrent jouer aux touristes et regarder ceux qui travaillent. Mais ces « chômeurs » ne manquent pas d'argent, comme leurs achats massifs chez tous les commerçants en témoignent.

Une question : qui paie les frais de cette villégiature ?

D'après le site www.jet-insertion.asso.fr, La Rye aurait ensuite accueilli des réfugiés hongrois fuyant la répression soviétique. En tous cas, le camp reçoit des harkis à l'issue de la guerre d'Algérie. Le 8 juillet 1962, *La Semaine* annonce qu'« un caïd béni-oui-oui vient d'y arriver avec sa suite de vingt-deux personnes ». 800 autres sont attendus.

Dans les années 60, La Rye se transforme en centre de formation, d'abord sous l'égide du ministère des affaires sociales et du Fonds d'action sociale puis (1969) de l'A.F.P.A. Ses activités sont centrées sur les métiers du bâtiment et l'alphabétisation.

En mai 1985, des menaces planant sur le centre pour cause d'excentration et d'offre excédentaire dans les formations du BTP, la CGC en rappelle les hautes heures : en 1967, dans le cadre du conseil de l'Europe, il a été choisi pour apprendre le français à 21 Grecs et 20 Turcs. En 1970, pour apprendre le français à 120 Libyens suite à la vente des 120 Mirage à leur pays. La même année, pour former 27 Turcs aux métiers du gros-œuvre à la demande du S.N.B.A.T.I. de la région parisienne. En 1972, le S.E.R.C.E. (Syndicat des entrepreneurs de réseaux, de centrales et d'équipement industriel électriques) a choisi La Rye — de préférence à Rivesaltes, St-Étienne et Égletons — pour initier des formations d'électriciens monteuses de réseaux. En 1974, 21 Pakistanais grévistes de la faim, dans le 13^e arrondissement de Paris, vinrent y apprendre le français. 17 d'entre eux reçurent également une formation professionnelle (*Centre Presse*, 21 mai 1985).

Le site www.jet-insertion.asso.fr évoque en outre la formation de « Chiliens, Pakistanais, Kurdes, Albanais, boat people, etc. »

En 1989, pour compenser la réduction de voilure de l'A.F.P.A., La Rye accueille des stages de formation de prisonniers (40 stagiaires tous les trois mois pour une durée de quatre mois, en relation avec la maison d'arrêt de Poitiers).

Parallèlement, quelques entreprises s'installent dans la zone.

La première semble être les Entreprises métropolitaines et coloniales (EMC), fondées en 1855 à Nantes et très actives à Madagascar. En 1950, elles disposent en France d'usines-agences à Nantes, Rouen et, pour « tous travaux bois » au Vigeant (Publicité in *Marchés coloniaux*, 22 juillet 1950).

Cette usine ne pourrait bien faire qu'un avec l'entreprise des Courtines, à Saint-Martin-l'Ars, dont parle *Le Patriote poitevin* du 9 octobre 1948 pour signaler que plusieurs grèves viennent d'agiter cette usine de meubles à direction parisienne. Au cours de l'été suivant, il est question de la fermeture de l'entreprise — cédée en gérance le 1er janvier 1949 à R.B.M., rue de la Chaussée d'Antin, Paris — qui fabriquerait des baraquements et des éléments de maisons préfabriquées, et du licenciement de ses 66 salariés (*Le Patriote poitevin*, 27 août 1949). Puis on apprend que les salariés travaillent toujours et réclament leurs congés payés (*Le Patriote poitevin*, 24 septembre 1949). Quelques semaines plus tard, il est question de 42 salariés en grève et de la R.B.M. déboutée *Le Patriote poitevin*, 15 octobre 1949).

Vingt ans plus tard, les EMC, devenues Cie française d'entreprise (groupe Bouygues), disposent d'une agence aux Courtines. Elle disparaît à la fin des années 1970.

Entre-temps (1964), deux filiales des Poudreries réunies de Belgique s'installent à Saint-Martin-l'Ars.

La première, dite S.T.R.I. (Société de travaux et de récupération industrielle), au camp de La Brunetière, faisait dans la démilitarisation de munitions. Elle remettait ensuite le produit recyclé sur le marché, sous forme de poudre (à usage civil), de phosphore (à usage industriel) ou de déchets métalliques. En 1980, elle rencontre des difficultés et ses 35 emplois sont menacés (*La Nouvelle République*, 7 novembre et 10 décembre 1980). En juin 1985, elle est cédée à Jacques Le Carré, 16, boulevard Garibaldi, Paris 15^e, puis, début 1986, à Guy Chambon.

À une portée de mortier, au Chaffaud, une autre filiale des PRB, la SOFRAMECA (Française de mécanique), faisait dans l'affinage d'aluminium, principalement pour l'industrie automobile. Fin 1980, elle rencontre également des difficultés et licencie 8 de ses 49 salariés. En mars 1981, elle est cédée à Gérard Moebis et devient Aldevienne. Depuis, elle a prospéré et fait des petits.

Site de référence sur les C.T.E. et G.T.E. :

Cartas del exilo, d'Alban Sanz

http://cartasdelexilio.free.fr/index_es.html